

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréé par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'Attestation de Sécurité Incendie délivrée par le Bourgmestre d'Aywaille, Monsieur Carpentier, en date du 14/07/2020,

L'autorisation	N° EC181
Est délivrée à	Asbl Ecole Libre Chrétienne d'Aywaille-Deigné
Domicilié	Avenue François Cornesse, 63 à 4920 Aywaille
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	Classes « Soeurs » situé, Rue des Soeurs 12 à 4920 Aywaille
Capacité	30 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 13/07/2025.

Le 25/08/2020

La Secrétaire générale de l'ASBL Atouts Camps

Adèle Guillaume